



Trivalis

ENSEMBLE VALORISONS NOS DÉCHETS



Synthèse Compte Financier Unique 2025

Budget principal
Budget annexe

Service Comptabilité et Finances

PARTIE I – Synthèse budgétaire et financière

Le CFU 2025 propose un résultat de fonctionnement proche de l'exercice antérieur.

Les prévisions 2025 tablaient sur les éléments structurants suivants :

Le budget primitif 2025 atteignait 71.27 M€ en hausse de 4.777 M€ par rapport au BP 2024 (7.2%). Toutefois, cette variation à la hausse n'avait pas impacté les contributions des adhérents qui restaient stables par rapport au voté 2024.

Dépenses :

Cette augmentation des charges était liée principalement à la hausse des coûts de traitement des emballages (nouveau marché de VENDEE TRI, fermeture du site et exportation intégrale pendant un semestre), des ordures ménagères et des tout-venants de déchèteries (TGAP, lixiviats et révision de prix).

La hausse de ces charges était attendue au chapitre 011.

Recettes :

La croissance des produits était directement liée à la revalorisation des soutiens CITEO et PMCB (+3.16 M€).

Les coopérations intercommunales voyaient également leur représentation croître de 0.98 M€.

Les contributions des adhérents restaient stables à 33.534 M€ HT.

L'exécution budgétaire 2025 est venue vérifier certaines hypothèses mais certains événements ont influé sur la gestion et les résultats obtenus.

L'élément principal en produit concerne les performances en retrait du flux valorisable issu des emballages. L'exportation des emballages sur des sites privés extérieurs au département n'ont pas offert le rendement espéré. Par ailleurs, le taux de refus s'étant dégradé, les quantités valorisables ont été réduits.

A l'inverse, on a pu observer des reventes supérieures aux estimations du budget.

Il est également signalé que les produits comptabilisés pour la REP PMCB sont essentiellement des rattachements comptables basés sur une évaluation des soutiens à percevoir. Ces données seront à confirmer effectivement en 2026. En effet, le syndicat n'a perçu que des acomptes au titre du 1^{er} semestre 2024 en cours d'année.

2025 a constaté un niveau de tonnages d'ordures ménagères (OM) et de tout-venant inférieur aux prévisions initiales et globalement, les tonnages traités ont été inférieurs aux prévisions.

La gestion de trésorerie et les remboursements anticipés temporaires d'emprunts ont permis de réduire les tirages d'emprunt en cours d'exercice et ainsi de réduire de façon sensible les charges financières.

En investissement, les résultats sont déficitaires sous l'effet de la réalisation des travaux sur Vendée Tri. Les financements seront mobilisés en 2026.

Fonctionnement : principaux éléments de gestion

La section de fonctionnement 2025 est caractérisée par plusieurs éléments structurants :

Eléments défavorables/incertains :

Hausse 2025 de la TGAP (+ 7 €/tonne + surtaxe régionale)

Contre-performance du flux sortant des emballages

Retard d'encaissement et incertitudes sur les calculs REP PMCB : recettes rattachées à confirmer en 2026.

Eléments favorables : Tonnages inférieurs aux prévisions (dont OM et tout-venant)
Rappel sur soldes antérieurs CITEO (2024)
Effet positif des Remboursements Anticipés Temporaires
Prix de vente moins dégradés qu'attendu
Stabilité de la masse salariale
Amélioration des résultats financiers de la cogénération

Données par chapitre

Charges :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	BP 2025	CFU 2025
011 - Charges à caractère général	52 534 785,82 €	49 030 109,40 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 863 800,00 €	3 108 893,06 €
014 - Atténuations de produits	1 686 000,00 €	1 365 408,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 344 560,00 €	9 677 379,93 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 910 481,09 €	1 818 237,94 €
66 - Charges financières	1 139 219,09 €	866 162,13 €
67 - Charges spécifiques	20 000,00 €	19 579,70 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	2 985 660,00 €	2 985 044,00 €
Total général	74 484 506,00 €	68 870 814,16 €

Le chapitre 011 qui comporte les charges d'exploitation pèse pour 71.2 % des charges de fonctionnement.

2024 : 70.32 %

2023 : 70.69 %

2022 : 68.80 %

La hausse 2025 est liée notamment à l'exportation renforcée des emballages du fait de la fermeture (programmée) de Vendée Tri pour travaux au second semestre.

Les chapitres 042, (amortissements), 66 (dette) et 68 (provisions) représentent le second volume à 19.64 %.

La masse salariale (chapitre 012) prend une part limitée à hauteur de 4.51 % des charges (2024 : 4.55 % et 2023 : 4.6 %). Ce phénomène est lié au mode de gestion de la compétence retenu, à savoir la prestation de service. L'exécution est inférieure aux crédits votés de 0.755 M€ sous l'effet notable d'un moindre recours à la mise à disposition des ambassadeurs que ce qui avait été envisagé au budget.

Le même constat a été opéré sur les exercices antérieurs.

Rétrospective 2020-2025

Chapitre	CA 2020	CFU 2021	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2025
011 - Charges à caractère général	33 724 252 €	36 514 408 €	43 271 604 €	44 786 674 €	45 923 221 €	49 030 109 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 446 447 €	2 491 240 €	2 826 547 €	2 932 157 €	2 970 280 €	3 108 893 €
014 - Atténuations de produits	1 049 867 €	888 705 €	1 360 387 €	1 785 610 €	1 827 915 €	1 365 408 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	11 654 704 €	11 513 194 €	11 491 781 €	9 758 531 €	9 893 238 €	9 677 380 €
65 - Autres charges de gestion courante	892 965 €	1 127 026 €	1 008 746 €	827 606 €	1 026 828 €	1 818 238 €
66 - Charges financières	1 606 854 €	1 805 704 €	1 407 184 €	1 067 331 €	953 202 €	866 162 €
67 - Charges exceptionnelles	10 245 €	14 394 €	8 951 €	11 495 €	15 304 €	19 580 €
68 - Dotations aux amortissements et provisions	678 378 €	1 773 594 €	1 499 670 €	2 186 622 €	2 698 362 €	2 985 044 €
Total général	52 063 712 €	56 128 266 €	62 874 870 €	63 356 026 €	65 308 350 €	68 870 814 €

Sur un plan pluriannuel, et hors effet conjoncturel de la grippe aviaire 2022, les charges d'exploitation augmentent de façon régulière et doivent être surveillées. Cette tendance est associée à un effet cumulé des prix, des variations de tonnages et de la TGAP acquittées sur les déchets ultimes.

S'agissant des charges de personnel du chapitre 012, la revalorisation du point d'indice, la mise en place de contrats de projets et des besoins un peu supérieur en ambassadeurs avant conduit à un relèvement des charges en 2022. La masse salariale s'est stabilisée depuis.

Les charges financières (chapitre 66) sont en réduction régulière depuis 2018 sous l'effet conjugué du désendettement et d'un contexte de taux favorables jusqu'en 2022. L'impact du financement de VENDEE TRI se matérialisera en 2026 puis 2027.

En parallèle, le programme des dotations aux provisions a conduit à une montée en charge du chapitre 68 pour couvrir notamment les provisions post exploitation des ISDND et la couverture des risques identifiés.

Recettes :

Les participations sont la principale source de recettes de fonctionnement du syndicat (46.67 %). Le poids relatif des contributions des collectivités adhérentes diminue en parallèle de l'augmentation des soutiens (2024 : REP PMCB et nouveau barème CITEO) et du déploiement des coopérations intercommunales (2024 : CSR Trivalandes).

Les soutiens tirés des éco-organismes pèsent pour 29.05 % des produits en 2025. Leur part connaît un rebond en 2024 sous l'effet notable de la mise en œuvre progressive de la REP PMCB conjuguée au rappel de solde 2023 de CITEO. Cet effet de hausse était attendu.

Les reventes (chapitre 70) constituent le troisième bloc de ressources. Celui-ci s'est montré en baisse de 1.3 M€ par rapport à 2024. Cette baisse est portée notamment par la chute du prix du verre qui a généré une perte de 0.682 M€.

Les reventes passent ainsi en 2025 sous la barre des 10 % des recettes (9.19 %). C'est le niveau le plus bas enregistré avec 2020.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Fonctions	BP 2025	CFU 2025
002 - Résultat de fonctionnement reporté	750 000,00 €	- €
013 - Atténuations de charges	76 880,00 €	88 481,28 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000 606,00 €	992 433,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 047 504,57 €	8 590 792,13 €
74 - Dotations et participations	61 429 755,40 €	60 252 296,67 €
75 - Autres produits de gestion courante	688 760,03 €	728 183,83 €
76 - Produits financiers	511 000,00 €	512 112,01 €
77 - Produits spécifiques	405 000,00 €	415 086,08 €
78 - Reprises sur amortissements et provisions	575 000,00 €	573 690,05 €
Total général	74 484 506,00 €	72 153 075,05 €

Au chapitre 75, on signalera les pénalités appliquées dans le cadre des marchés.

Au chapitre 76, en complément du fonds de soutien perçu annuellement, Trivalis a comptabilisé les intérêts des Remboursements Anticipés Temporaires (RAT) des contrats auprès du crédit agricole/CIB et les intérêts de consignations pour 135 721 €.

Le chapitre 78 a constaté les reprises de provisions des risques éteints ou maîtrisés. On retiendra à titre principal l'extinction de la provision pour risque sur l'ancien marché de VENDEE TRI (520 000 €).

Rétrospective 2020-2025

Chapitre	CA 2020	CFU 2021	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2025
002 - Résultat de fonctionnement reporté	870 000 €	350 000 €	1 400 000 €	1 700 000 €	750 000 €	750 000 €
013 - Atténuations de charges	68 097 €	74 023 €	77 765 €	44 352 €	99 807 €	88 481 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	2 112 072 €	1 944 851 €	1 980 690 €	1 953 380 €	721 345 €	992 433 €
70 - Produits des services	4 764 228 €	11 004 965 €	13 168 225 €	8 872 588 €	10 129 978 €	8 590 792 €
74 - Dotations et participations	44 941 657 €	46 350 210 €	46 539 071 €	51 168 602 €	56 401 731 €	60 252 297 €
75 - Autres produits de gestion courante	377 922 €	826 119 €	6 840 099 €	692 266 €	851 061 €	728 184 €
76 - Produits financiers	418 154 €	376 391 €	403 196 €	444 773 €	503 236 €	512 112 €
77 - Produits spécifiques	62 264 €	31 500 €	24 360 €	288 716 €	61 020 €	415 086 €
78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €	- €	- €	863 759 €	269 107 €	573 690 €
Total général	53 614 394 €	60 958 060 €	70 433 405 €	66 028 436 €	69 787 285 €	72 903 075 €
TOTAL Hors résultat reporté	52 744 394 €	60 608 060 €	69 033 405 €	64 328 436 €	69 037 285 €	72 153 075 €

L'approche pluriannuelle permet de mettre en perspective la sensibilité des reventes de matériaux (chapitre 70). L'oscillation des prix parfois très volatiles impacte de façon significative les recettes.

Sur les cinq dernières années, le syndicat a connu successivement la plus mauvaise année (2020) et les deux plus forts bilans (2021 et 2022).

Données par fonction

Charges :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Fonctions	BP 2025	CFU 2025
01 - Opérations non ventilables	20 000,00 €	1 890 566,71 €
020 - Administration générale de la collectivité	1 239 542,51 €	1 021 876,74 €
021 - Personnel non ventilé	3 777 448,00 €	3 049 906,27 €
022 - Information, communication, publicité	298 770,00 €	202 903,94 €
031 - Assemblée délibérante	131 500,00 €	118 966,99 €
7211 - Actions de prévention et de sensibilisation	332 325,00 €	278 344,68 €
7212 - Collecte des déchets	88 152,60 €	123 270,29 €
7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets	64 028 157,35 €	58 622 514,69 €
Total général	69 915 895,46 €	65 308 350,31 €

Nota:

Au budget primitif 2025 les régularisations de contributions
étaient positionnées en fonction 7213

1 540 000,00 €

Dans le Réalisé elles sont au 01

1 178 473,37 €

DONNEES RETRAITEES		
Fonctions	BP 2025	CFU 2025
01 - Opérations non ventilables	1 560 000,00 €	1 890 566,71 €
020 - Administration générale de la collectivité	1 239 542,51 €	1 021 876,74 €
021 - Personnel non ventilé	3 777 448,00 €	3 049 906,27 €
022 - Information, communication, publicité	298 770,00 €	202 903,94 €
031 - Assemblée délibérante	131 500,00 €	118 966,99 €
7211 - Actions de prévention et de sensibilisation	332 325,00 €	278 344,68 €
7212 - Collecte des déchets	88 152,60 €	123 270,29 €
7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets	62 488 157,35 €	58 622 514,69 €
Total général	69 915 895,46 €	65 308 350,31 €

Recettes :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Fonctions	BP 2025	CFU 2025
01 - Opérations non ventilables	36 000,00 €	34 316 642,43 €
020 - Administration générale de la collectivité	801 000,00 €	124 123,15 €
021 - Personnel non ventilé	773 246,46 €	217 945,17 €
022 - Information, communication, publicité	38 000,00 €	- €
044 - Aide publique au développement	- €	62 172,00 €
7211 - Actions de prévention et de sensibilisation	201 460,85 €	97 298,07 €
7212 - Collecte des déchets	88 153,00 €	80 133,25 €
7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets	67 978 035,15 €	34 138 971,42 €
Total général	69 915 895,46 €	69 037 285,49 €

Nota:

Au budget primitif 2025 les contributions étaient
positionnées en fonction 7213

33 806 080,40 €

Dans le Réalisé elles sont au 01

33 677 873,30 €

DONNEES RETRAITEES		
Fonctions	BP 2025	CFU 2025
01 - Opérations non ventilables	33 842 080,40 €	34 316 642,43 €
020 - Administration générale de la collectivité	801 000,00 €	124 123,15 €
021 - Personnel non ventilé	773 246,46 €	217 945,17 €
022 - Information, communication, publicité	38 000,00 €	- €
044 - Aide publique au développement	- €	62 172,00 €
7211 - Actions de prévention et de sensibilisation	201 460,85 €	97 298,07 €
7212 - Collecte des déchets	88 153,00 €	80 133,25 €
7213 - Tri, valorisation et traitement des déchets	34 171 954,75 €	34 138 971,42 €
Total général	69 915 895,46 €	69 037 285,49 €

Résultats 2025 :

Fonctionnement :

Un résultat en léger retrait par rapport aux années antérieures

	CA 2020	CFU 2021	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2025
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	52 063 712 €	56 128 266 €	62 874 870 €	63 356 026 €	65 308 350 €	68 870 814 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	52 744 394 €	60 608 060 €	69 033 405 €	64 328 436 €	69 037 285 €	72 153 075 €
RESULTAT EXECUTION	680 682 €	4 479 794 €	6 158 535 €	972 410 €	3 728 935 €	3 282 261 €
REPORT N-1	870 000 €	350 000 €	1 400 000 €	1 700 000 €	750 000 €	750 000 €
RESULTAT CLOTURE	1 550 682 €	4 829 794 €	7 558 535 €	2 672 410 €	4 478 935 €	4 032 261 €

Investissement : principaux éléments de gestion

Présentation par chapitre

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	BP 2025	CFU 2025
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000 606,00 €	992 433,00 €
041 - Opérations patrimoniales	17 200 000,00 €	13 805 124,01 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	13 829 506,00 €	13 047 554,43 €
20 - Immobilisations incorporelles	582 150,66 €	432 173,39 €
204 - Subventions d'équipement versées	1 642 000,00 €	1 463 038,46 €
21 - Immobilisations corporelles	2 518 864,42 €	1 787 756,70 €
23 - Immobilisations en cours	27 225 301,48 €	19 837 355,93 €
26 - Participations et créances rattachées à des participations	316 000,00 €	29 077,00 €
Total général	64 314 428,56 €	51 394 512,92 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Fonctions	BP 2025	CFU 2025
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	8 462 462,34 €	- €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 344 560,00 €	9 677 379,93 €
041 - Opérations patrimoniales	17 200 000,00 €	13 805 124,01 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 728 935,18 €	3 728 935,18 €
13 - Subventions d'investissement	997 000,00 €	829 568,79 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	21 644 394,04 €	13 551 225,97 €
27 - Autres immobilisations financières	1 937 077,00 €	1 934 951,65 €
Total général	64 314 428,56 €	43 527 185,53 €

DEPENSES D'EQUIPEMENT PAR OPERATION

Chapitre	BP 2025	CFU 2025
NON AFFECTE	1 176 117,83 €	469 389,17 €
20 - Immobilisations incorporelles	117 179,00 €	80 279,50 €
204 - Subventions d'équipement versées	217 000,00 €	108 180,75 €
21 - Immobilisations corporelles	439 561,37 €	260 792,89 €
23 - Immobilisations en cours	402 377,46 €	20 136,03 €
CENTRE DE TRANSFERT	1 245 924,92 €	1 080 668,35 €
20 - Immobilisations incorporelles	26 022,50 €	990,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	150 000,00 €	82 998,63 €
21 - Immobilisations corporelles	1 069 902,42 €	996 679,72 €
COMPOSTAGE	1 986 264,00 €	1 339 157,90 €
20 - Immobilisations incorporelles	230 000,00 €	72 709,28 €
204 - Subventions d'équipement versées	285 000,00 €	284 474,08 €
21 - Immobilisations corporelles	737 600,00 €	361 747,53 €
23 - Immobilisations en cours	733 664,00 €	620 227,01 €
CSR	1 558 429,05 €	1 543 047,17 €
20 - Immobilisations incorporelles	28 409,16 €	35 939,16 €
21 - Immobilisations corporelles	- €	108 217,00 €
23 - Immobilisations en cours	1 530 019,89 €	1 398 891,01 €
DSP PRAIRIE DE MAUVES	990 000,00 €	987 385,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	990 000,00 €	987 385,00 €
ENFOUISSEMENT TECHNIQUE	3 710 234,18 €	2 803 432,48 €
20 - Immobilisations incorporelles	180 540,00 €	168 429,00 €
21 - Immobilisations corporelles	246 800,63 €	56 326,87 €
23 - Immobilisations en cours	3 282 893,55 €	2 578 676,61 €
TRI DES EMBALLAGES	21 301 346,58 €	15 297 244,41 €
20 - Immobilisations incorporelles	- €	73 826,45 €
21 - Immobilisations corporelles	25 000,00 €	3 992,69 €
23 - Immobilisations en cours	21 276 346,58 €	15 219 425,27 €
Total général	31 968 316,56 €	23 520 324,48 €

Dépenses d'équipement :

Des dépenses d'équipements portées par VENDEE TRI

DEPENSES D'EQUIPEMENT	
1001 - COMPOSTAGE	1 052 798,02 €
1003 - ENFOUISSEMENT TECHNIQUE	2 803 432,48 €
1005 - TRI DES EMBALLAGES	15 297 244,41 €
1006 - CENTRE DE TRANSFERT	997 669,72 €
1008 - CSR	1 544 932,97 €
HORS OPERATION	361 208,42 €
Total général	22 057 286,02 €

ETAT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

N°AP	NOM AP	Montant AP antérieur	CP < 2025	CP 2025	CP > 2025
Total AP n°2018-001	CONSTRUCTION TMB TRIVALANDES	36 952 141,00 €	36 812 141,00 €		140 000,00 €
Total AP n°2018-010	AMGT CB10-CB12 ET REHAB CB8-CB11 - ISD TALLUD	2 228 642,45 €	2 021 683,38 €	206 959,07 €	- €
Total AP n°2018-015	CONSTRUCTION CSR OM	20 234 000,00 €	18 708 636,99 €	1 525 363,01 €	- €
Total AP n°2020-016	AMGT CB10-CB12-CB14 ET REHAB CB5-CB8 - ISD ST CHRISTOPHE	3 868 259,58 €	1 728 558,28 €	1 562 311,99 €	577 389,31 €
Total AP n°2021-017	AMGT CB10-CB12 ET REHAB CB9-CB10 - ISD STE FLAIVE	2 139 542,35 €	1 843 577,27 €	295 965,08 €	- €
Total AP n°2021-018	AMGT ET REHAB CB9-CB10 ISD PINEAUX	3 063 115,65 €	1 663 234,89 €	217 239,59 €	1 182 641,17 €
Total AP n°2022-019	EXTENSION VENDEE TRI	31 079 333,92 €	144 080,29 €	15 297 244,41 €	15 638 009,22 €
Total AP n°2022-020	SUBVENTIONS COMPOSTAGE ET PAVILLONS	960 000,00 €	253 044,25 €	284 474,08 €	422 481,67 €
Total AP n°2022-021	SUBVENTIONS RECYCLERIES	900 000,00 €	- €	82 998,63 €	817 001,37 €
Total AP n°2023-022	AMGT CB13 ET REHAB CB12 - ISD TALLUD	1 009 895,00 €	406 760,23 €	224 517,62 €	378 617,15 €
Total AP n°2024-024	PLATEFORME BIODECHETS GIVRAND	841 163,62 €	12 499,50 €	548 083,29 €	280 580,83 €
Total AP n°2024-025	TRAVAUX ET ACQUISITIONS DIVERS PLATEFORMES	268 000,00 €	- €	144 620,00 €	123 380,00 €
Total AP n°2024-026	VOIE ACCES TRIVALANDES	874 632,14 €	7 816,07 €	270 553,83 €	596 262,24 €
Total AP n°2024-027	TRAVAUX ET ACQUISITIONS DIVERS TMB	1 360 728,51 €	14 128,51 €	30 902,14 €	1 315 697,86 €
Total AP n°2024-028	TRAVAUX ET ACQUISITIONS DIVERS ISD	1 288 385,78 €	104 085,78 €	285 366,13 €	898 933,87 €
Total AP n°2024-029	TRANSFERT BIODECHETS	70 263,46 €	34 531,04 €	35 732,42 €	- €
Total AP n°2024-030	TRAVAUX ET ACQUISITIONS DIVERS TRANSFERT	1 445 755,14 €	212 062,64 €	961 937,30 €	271 755,20 €
Total AP n°2024-031	UNITE PREPARATION CSR TTV	22 058,91 €	4 374,75 €	17 684,16 €	- €
Total AP n°2025-032	AMGT CB13-CB14-CB15 ET REHAB CB11-CB12-(CB13) - ISD STE FLAIVE	2 103 000,00 €	- €	2 798,28 €	2 100 201,72 €
Total AP n°2025-033	AMGT CB14-CB15-CB16 ET REHAB CB13-CB14 - ISD TALLUD	1 981 000,00 €	- €	8 274,72 €	1 972 725,28 €
Total AP n°2025-034	DSP PRAIRIE DE MAUVES - NANTES METROPOLE	9 304 871,00 €	- €	987 385,00 €	8 317 486,00 €
Total AP n°2025-035	RENOUVELLEMENT DES MGP DES 2 UVEOR	5 510 000,00 €	- €	60 524,56 €	5 449 475,44 €
		127 504 788,51 €	63 971 214,87 €	23 050 935,31 €	40 482 638,33 €

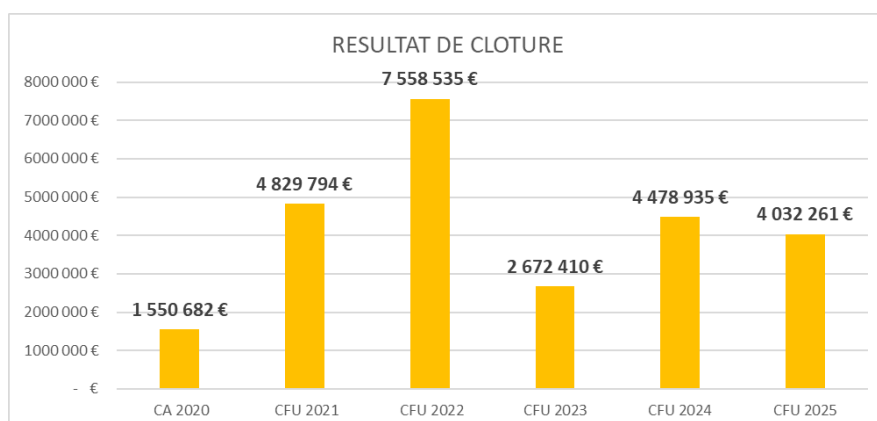
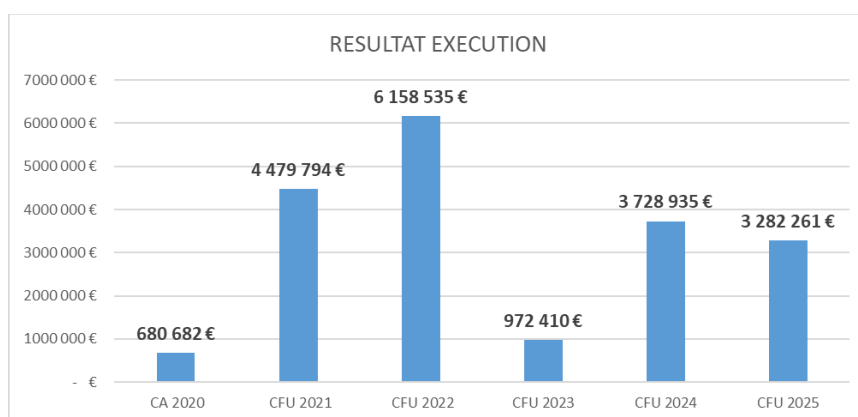
Résultats 2025 :

Investissement :

	DEPENSES	RECETTES
Total général	51 394 512,92 €	43 527 185,53 €

Résultat	-	7 867 327,39 €
Report N-1 (001)		8 462 462,34 €
Clôture		595 134,95 €

Synthèse des résultats 2025



PARTIE II – Indicateurs de gestion et financiers

Soldes de gestion

Des soldes de gestion qui demeurent correctement positionnés

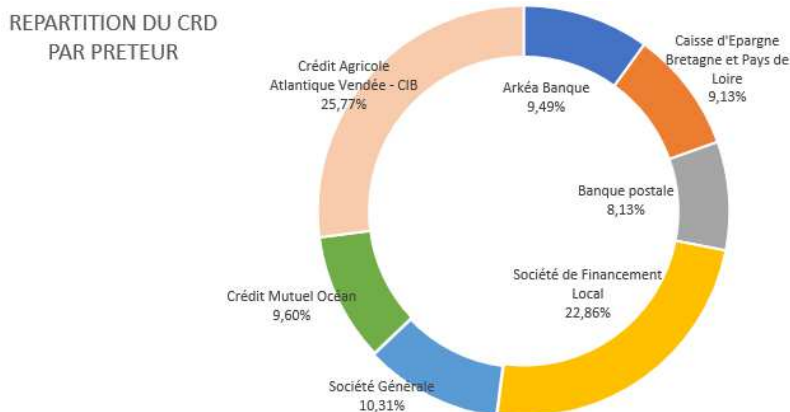
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Epargne de gestion dont provisions	11 332 882 €	15 337 699 €	15 627 155 €	9 093 828 €	12 904 770 €	11 549 597 €
RESULTAT FINANCIER	- 1 188 700 €	- 1 429 314 €	- 1 003 988 €	- 622 558 €	- 449 966 €	- 354 050 €
RESULTAT Exceptionnel	16 869 €	123 893 €	1 034 795 €	216 586 €	428 308 €	473 735 €
Epargne brute dont provisions	10 161 051 €	14 032 279 €	15 657 962 €	8 687 856 €	12 883 112 €	11 669 282 €
Remboursement capital de la dette	6 857 786 €	5 833 599 €	7 149 405 €	6 758 189 €	6 286 232 €	7 121 329 €
Epargne nette dont provisions	3 303 265 €	8 198 679 €	8 508 557 €	1 929 667 €	6 596 880 €	4 547 953 €
Epargne nette/recettes réelles de fonctionnement	6,68%	14,21%	12,97%	3,24%	9,98%	6,61%

PARTIE III – Situation sur la dette

- Charte Gissler

		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone €	(3) Ecart d'indices zone €	(4) Indices hors zone €	(5) Ecart d'indices hors zone €	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple.	Nombre de produits	33	0	0	0	0	0
	% de fencours	86,90%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
	Montant en euros	32 810 503	- €	- €	- €	- €	- €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	4	0	0	0	0	0
	% de fencours	13,10%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
	Montant en euros	4 946 548	- €	- €	- €	- €	- €

- Répartition de la dette par prêteur



- Tableau de bord général

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Encours de dette budget principal au 31 déc.N net (CRD- solde FDS)	45 527 326 €	42 124 276 €	46 278 147 €	45 523 234 €	39 640 277 €	40 547 224 €
Encours de dette net / habitant 31 déc.	57,23 €	52,57 €	57,27 €	55,76 €	48,18 €	48,86 €
Capital remboursé annuellement	6 857 786 €	5 833 599 €	7 149 405 €	6 758 189 €	6 286 232 €	7 121 329 €
Charges d'intérêts et pertes nettes de change (hors ICNE)	1 701 749 €	1 896 887 €	1 491 445 €	1 134 254 €	1 020 453 €	937 853 €
Charges d'intérêts et pertes nettes de change (dont ICNE)	1 606 854 €	1 805 704 €	1 407 184 €	1 067 331 €	965 107 €	866 162 €
Annuité de la dette (Capital + Intérêts hors ICNE)	8 559 535 €	7 730 486 €	8 640 850 €	7 892 444 €	7 306 685 €	8 059 181 €
Taux d'intérêt apparent du budget principal (hors ICNE)	3,14%	3,00%	2,76%	2,26%	2,23%	2,20%
Taux d'intérêt dont refinancement (dont ICNE)	2,96%	2,82%	2,57%	2,19%	2,08%	2,01%
Taux d'intérêt apparent du budget principal (hors ICNE)	3,14%	3,87%	3,23%	2,26%	2,23%	2,37%
Taux d'intérêt dont refinancement (hors ICNE)	2,96%	3,69%	3,04%	2,19%	2,08%	2,18%
Capacité de désendettement en années (dette Budget / CAF brute)	4,20	2,67	2,70	5,19	3,07	3,47
Annuité de la dette (Capital + Intérêts hors ICNE) / Produits de gestion	17,47%	13,52%	13,47%	13,40%	11,21%	11,88%
Annuité de la dette (Capital + Intérêts hors ICNE) / Excédent brut de fo	71,26%	45,18%	50,45%	75,77%	47,65%	57,73%
Annuité de la dette /habitant (pop.DGF)	10,64 €	9,53 €	10,59 €	9,59 €	8,81 €	9,62 €

PARTIE IV - Budget annexe

Le budget annexe porte sur les opérations de coopérations internationales réalisées au Liban par le Syndicat.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	132 621,97 €	1 530,00 €
RECETTES	1 145 619,00 €	- €
RESULTAT EXECUTION	1 012 997,03 €	- 1 530,00 €
REPORT N-1	- €	- €
RESULTAT CLOTURE	1 012 997,03 €	- 1 530,00 €

AUTRE : TRIVALIS (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 25850296200040

POSTE COMPTABLE : SGC YON VENDEE

M. 57

Compte financier unique
Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	6
B3.2 - Liste des établissements publics créés	7
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	8
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	9
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	10
D - Bilan synthétique	
E - Compte de résultat synthétique	
F - Taux des contributions et produits afférents en N	Sans Objet

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	11
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	12
A1.2 - Recettes d'investissement	13
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	14
A2.2 - Recettes de fonctionnement	15
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	
B2 - Recettes d'investissement	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16
D1 - Dépenses de fonctionnement	
D2 - Recettes de fonctionnement	

III - Etats financiers

A - Bilan	
B - Compte de résultat	
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	
D - Balance des comptes	

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	28
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	32

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	34
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	47
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	48
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
B3 - Etat des provisions	50
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	52
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	53
B7.3 - Etat des emprunts garantis	54
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	56
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	57
B7.9 - Autres engagements reçus	58

B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	59
B9 - Etat du personnel	62
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	65
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	66
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	67
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	68
C2.1 - Situation des AP	70
C2.2 - Situation des AE	72

IV - Annexes

C - Etats annexés budgétaires

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	73
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	80

IV - Etats annexés

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	87
D2 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D3 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D5 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

E - État des Contrôles du Compte Financier

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	829931

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	66,17
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	85,05
3	Dépenses d'équipement brut / population	28,34
4	Encours de dette / population (2)(3)	49,71
5	DGF / population	
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	5,50 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	87,89 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	22,20 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	12,11 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	58,44 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	2,63

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	55 851 966,22	73 734 506,00	129 586 472,22
	Recettes réalisées (1)	B	43 527 185,53	72 153 075,05	115 680 260,58
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	64 314 428,56	74 484 506,00	138 798 934,56
	Dépenses réalisées (1)	E	51 394 512,92	68 870 814,16	120 265 327,08
	Restes à réaliser	F	629 109,45	0,00	629 109,45
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-7 867 327,39	3 282 260,89	-4 585 066,50
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	8 462 462,34	750 000,00	9 212 462,34
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	595 134,95	4 032 260,89	4 627 395,84
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-629 109,45	0,00	-629 109,45
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-33 974,50	4 032 260,89	3 998 286,39

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
E-collectivites	19/03/2013	Contributions	24 000,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------	--------------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
BA COOP	Budget annexe coopération internationale	17/12/2024	17/12/2024	25850296200040	SPA	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 629 109,45
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	36 367,50
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	108 180,75
21	Immobilisations corporelles (3)	102 339,20
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	382 222,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	117 179,00	80 279,50	68,51	36 367,50
204	Subventions d'équipement versées (6)	217 000,00	108 180,75	49,85	108 180,75
21	Immobilisations corporelles	439 561,37	260 792,89	59,33	102 339,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	402 377,46	20 136,03	5,00	382 222,00
	Total des opérations d'équipement (2)	30 792 198,73	23 050 935,31	74,86	0,00
Total des dépenses d'équipement		31 968 316,56	23 520 324,48	73,57	629 109,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 829 506,00	13 047 554,43	94,35	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	316 000,00	29 077,00	9,20	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		14 145 506,00	13 076 631,43	92,44	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		46 113 822,56	36 596 955,91	79,36	629 109,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 000 606,00	992 433,00	99,18	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	17 200 000,00	13 805 124,01	80,26	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		18 200 606,00	14 797 557,01	81,30	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		64 314 428,56	51 394 512,92	79,91	629 109,45
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		64 314 428,56	51 394 512,92		629 109,45

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	997 000,00	829 568,79	83,21	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	21 644 394,04	13 551 225,97	62,61	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 728 935,18	3 728 935,18	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 937 077,00	1 934 951,65	99,89	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		28 307 406,22	20 044 681,59	70,81	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	10 344 560,00	9 677 379,93	93,55	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	17 200 000,00	13 805 124,01	80,26	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		27 544 560,00	23 482 503,94	85,25	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		55 851 966,22	43 527 185,53	77,93	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		8 462 462,34			
Total des recettes de la section d'investissement		64 314 428,56	43 527 185,53		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	52 534 785,82	43 110 880,77	5 919 228,63	49 030 109,40	93,33	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 863 800,00	3 041 143,06	67 750,00	3 108 893,06	80,46	0,00
014	Atténuations de produits	1 686 000,00	0,00	1 365 408,00	1 365 408,00	80,99	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 910 481,09	1 553 997,61	264 240,33	1 818 237,94	95,17	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		59 995 066,91	47 706 021,44	7 616 626,96	55 322 648,40	92,21	0,00
66	Charges financières	1 139 219,09	535 650,40	330 511,73	866 162,13	76,03	0,00
67	Charges spécifiques	20 000,00	19 579,70	0,00	19 579,70	97,90	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	2 985 660,00	2 985 044,00	0,00	2 985 044,00	99,98	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		64 139 946,00	51 246 295,54	7 947 138,69	59 193 434,23	92,29	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	10 344 560,00	9 677 379,93	0,00	9 677 379,93	93,55	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		10 344 560,00	9 677 379,93	0,00	9 677 379,93	93,55	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		74 484 506,00	60 923 675,47	7 947 138,69	68 870 814,16	92,46	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		74 484 506,00	60 923 675,47	7 947 138,69	68 870 814,16		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	76 880,00	86 647,94	1 833,34	88 481,28	115,09	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	9 047 504,57	7 614 278,73	976 513,40	8 590 792,13	94,95	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	61 429 755,40	54 060 660,62	6 191 636,05	60 252 296,67	98,08	0,00
75	Autres produits de gestion courante	688 760,03	728 183,83	0,00	728 183,83	105,72	0,00
Total des recettes de gestion des services		71 242 900,00	62 489 771,12	7 169 982,79	69 659 753,91	97,78	0,00
76	Produits financiers	511 000,00	512 112,01	0,00	512 112,01	100,22	0,00
77	Produits spécifiques	405 000,00	415 086,08	0,00	415 086,08	102,49	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	575 000,00	573 690,05	0,00	573 690,05	99,77	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		72 733 900,00	63 990 659,26	7 169 982,79	71 160 642,05	97,84	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	1 000 606,00	992 433,00	0,00	992 433,00	99,18	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		1 000 606,00	992 433,00	0,00	992 433,00	99,18	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		73 734 506,00	64 983 092,26	7 169 982,79	72 153 075,05	97,86	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		750 000,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		74 484 506,00	64 983 092,26	7 169 982,79	72 153 075,05		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1001(1)
LIBELLE : COMPOSTAGE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 986 264,00	1 339 157,90	387,88	0,00	12 671 113,58
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	230 000,00	72 709,28	32,42	0,00	968 815,65
2031	Frais d'études	230 000,00	69 289,28		0,00	955 254,93
2033	Frais d'insertion	0,00	3 420,00		0,00	13 560,72
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	285 000,00	284 474,08	99,82	0,00	582 518,33
2041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	0,00	3 845,10		0,00	5 246,94
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00	0,00		0,00	45 000,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	285 000,00	280 628,98		0,00	532 271,39
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	737 600,00	361 747,53	174,80	0,00	3 835 643,58
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00	7 353,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00		0,00	2 400,76
2115	Terrains bâtis	200 000,00	191 800,11		0,00	374 319,82
2128	Autres agencements et aménagements	150 000,00	0,00		0,00	72 984,30
21352	Bâtiments privés	159 500,00	1 885,80		0,00	229 657,75
2138	Autres constructions	125 000,00	143 900,00		0,00	164 431,23
21578	Autre matériel technique	0,00	14 037,60		0,00	14 037,60
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	103 100,00	10 124,02		0,00	2 932 316,80
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	29 882,32
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		0,00	7 660,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		0,00	600,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	733 664,00	620 227,01	1 649,38	0,00	7 284 136,02
2312	Agencements et aménagements de terrains	5 000,00	159 603,95		0,00	763 716,91
2313	Constructions	328 664,00	0,00		0,00	14 957,13
2315	Install., matériel et outill. technique	400 000,00	454 790,09		0,00	6 499 629,01
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	5 832,97		0,00	5 832,97

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	174 416,94
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	174 087,38
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00	0,00		0,00	57 750,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00		0,00	116 337,38
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	329,56
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	329,56

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 339 157,90	D - B	-12 496 696,64

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1002(1)
LIBELLE : DSP PRAIRIE DE MAUVES

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		990 000,00	987 385,00	99,74	0,00	987 385,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	990 000,00	987 385,00	99,74	0,00	987 385,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	990 000,00	0,00		0,00	0,00
2324	Subventions d'équipements versées	0,00	987 385,00		0,00	987 385,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-987 385,00	D - B	-987 385,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1003(1)
LIBELLE : ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		3 710 234,18	2 803 432,48	499,17	0,00	23 401 263,57
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	180 540,00	168 429,00	100,31	0,00	600 729,93
2031	Frais d'études	180 540,00	164 559,00		0,00	570 049,11
2033	Frais d'insertion	0,00	3 870,00		0,00	30 680,82
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	246 800,63	56 326,87	21,75	0,00	2 579 736,36
2111	Terrains nus	36 800,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	178 523,70	20 574,88		0,00	643 677,82
21352	Bâtiments privés	0,00	16 262,06		0,00	84 277,55
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	31 476,93	19 489,93		0,00	1 831 305,99
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		0,00	18 825,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		0,00	1 650,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	3 282 893,55	2 578 676,61	586,41	0,00	20 220 797,28
2312	Agencements et aménagements de terrains	3 282 893,55	2 578 676,61		0,00	16 459 446,31
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	3 351 207,29
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	410 143,68

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	142 326,32
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	29 830,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00		0,00	29 830,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 760,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	4 760,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	107 736,32
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		0,00	105 117,82
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	2 618,50

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	D - B
	-2 803 432,48	-23 258 937,25

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1005(1)
LIBELLE : TRI DES EMBALLAGES

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		21 301 346,58	15 297 244,41	71,81	0,00	21 257 202,73
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	73 826,45	0,00	0,00	262 504,39
2031	Frais d'études	0,00	73 826,45		0,00	256 037,83
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	6 466,56
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	25 000,00	3 992,69	15,97	0,00	3 492 399,15
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	8 760,00
21321	Immeubles de rapport	0,00	0,00		0,00	17 968,18
21352	Bâtiments privés	15 000,00	0,00		0,00	26 247,65
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	415 843,22
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	10 000,00	3 992,69		0,00	3 023 580,10
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	21 276 346,58	15 219 425,27	71,53	0,00	17 502 299,19
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		0,00	1 040 611,38
2313	Constructions	100 757,00	0,00		0,00	643 329,55
2315	Install., matériel et outill. technique	21 175 589,58	13 420 407,55		0,00	14 019 340,54
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	1 799 017,72		0,00	1 799 017,72

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	4 149 226,30
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 137 452,30
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00		0,00	4 137 452,30
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 170,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00		0,00	5 170,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	6 604,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	6 604,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-15 297 244,41	D - B	-17 107 976,43

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1006(1)
LIBELLE : CENTRE DE TRANSFERT

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 245 924,92	1 080 668,35	246,06	0,00	7 658 902,26
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 022,50	990,00	3,80	0,00	52 005,10
2031	Frais d'études	26 022,50	0,00		0,00	42 834,88
2033	Frais d'insertion	0,00	990,00		0,00	9 170,22
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	150 000,00	82 998,63	55,33	0,00	115 775,62
2041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	0,00	0,00		0,00	32 776,99
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	150 000,00	0,00		0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	82 998,63		0,00	82 998,63
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 069 902,42	996 679,72	192,92	0,00	2 620 212,48
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00	16 180,97
2115	Terrains bâtis	0,00	1 511,19		0,00	81 144,07
2128	Autres agencements et aménagements	5 000,00	32 326,30		0,00	504 633,96
21321	Immeubles de rapport	35 732,42	0,00		0,00	18 644,38
21352	Bâtiments privés	570 160,00	354 385,95		0,00	437 897,48
2138	Autres constructions	0,00	35 732,42		0,00	401 500,62
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	434 010,00	572 723,86		0,00	1 136 689,61
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	23 521,39
2188	Autres immobilisations corporelles	25 000,00	0,00		0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	4 870 909,06
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		0,00	699 883,18
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	3 259 671,08
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	849 729,75
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	61 625,05

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	638 687,71
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	614 434,21
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00		0,00	614 434,21
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	24 253,50
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	24 253,50

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 080 668,35	D - B	-7 020 214,55

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1008(1)
LIBELLE : CSR

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 558 429,05	1 543 047,17	199,00	0,00	21 550 236,16
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	28 409,16	35 939,16	270,21	0,00	1 516 445,68
2031	Frais d'études	28 409,16	28 409,16		0,00	1 502 474,35
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	6 441,33
2051	Concessions, droits similaires	0,00	7 530,00		0,00	7 530,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	108 217,00	0,00	0,00	123 354,64
21321	Immeubles de rapport	0,00	108 217,00		0,00	108 217,00
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00		0,00	15 137,64
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	1 530 019,89	1 398 891,01	91,43	0,00	19 910 435,84
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		0,00	757 387,38
2313	Constructions	1 530 019,89	1 268 335,39		0,00	6 813 301,19
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	130 555,62		0,00	12 333 136,68
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	6 610,59

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	2 576 396,68
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 576 396,68
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00		0,00	2 576 396,68
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 543 047,17	D - B	-18 973 839,48

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		874 702,00	549 944,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	845 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	80 279,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	191 179,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	258 349,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	20 136,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	29 077,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 758 012,18	340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 728 935,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	29 077,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	35 172 309,11	0,00		36 596 955,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	12 201 929,43	0,00		13 047 554,43
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	351 893,89	0,00		432 173,39
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	1 271 859,08	0,00		1 463 038,46
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 529 406,81	0,00		1 787 756,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	19 817 219,90	0,00		19 837 355,93
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		29 077,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	16 286 329,41	0,00		20 044 681,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		3 728 935,18
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	829 228,79	0,00		829 568,79
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	13 551 225,97	0,00		13 551 225,97
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 905 874,65	0,00		1 934 951,65
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		2 491 883,70	4 222 170,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	277 323,79	614 608,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 108 893,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 242 220,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	902 793,65	447 948,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	69 545,50	36 719,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		34 717 363,48	412 795,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	88 481,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	111 412,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	34 379 373,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	329 429,18	157 394,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	8 561,00	19 494,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	23 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	12 312,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	52 479 379,93	0,00		59 193 434,23
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	48 138 176,62	0,00		49 030 109,40
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 108 893,06
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	123 187,24	0,00		1 365 408,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	467 495,40	0,00		1 818 237,94
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	759 896,97	0,00		866 162,13
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	19 579,70	0,00		19 579,70
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	2 971 044,00	0,00		2 985 044,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	36 030 483,29	0,00		71 160 642,05
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		88 481,28
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	8 479 379,15	0,00		8 590 792,13
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	25 872 923,37	0,00		60 252 296,67
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	241 359,79	0,00		728 183,83
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	484 056,85	0,00		512 112,01
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	391 386,08	0,00		415 086,08
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	561 378,05	0,00		573 690,05

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	64 314 428,56	51 394 512,92	629 109,45	12 290 806,19
RECETTES	64 314 428,56	43 527 185,53	0,00	20 787 243,03
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	74 484 506,00	68 870 814,16	0,00	5 613 691,84
RECETTES	74 484 506,00	72 153 075,05	0,00	2 331 430,95

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET BUDGET ANNEXE COOPERATION/ N°SIRET : 25850296200081				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	848 172,00	1 530,00	201 200,00	645 442,00
RECETTES	848 172,00	0,00	0,00	848 172,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 097 690,81	132 621,97	0,00	965 068,84
RECETTES	1 097 690,81	1 145 619,00	0,00	-47 928,19

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	65 162 600,56	51 396 042,92	830 309,45	12 936 248,19
RECETTES	65 162 600,56	43 527 185,53	0,00	21 635 415,03
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	75 582 196,81	69 003 436,13	0,00	6 578 760,68
RECETTES	75 582 196,81	73 298 694,05	0,00	2 283 502,76

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	65 162 600,56	51 396 042,92	830 309,45	12 936 248,19
RECETTES	65 162 600,56	43 527 185,53	0,00	21 635 415,03
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	75 582 196,81	69 003 436,13	0,00	6 578 760,68
RECETTES	75 582 196,81	73 298 694,05	0,00	2 283 502,76
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	140 744 797,37	120 399 479,05	830 309,45	19 515 008,87
TOTAL GENERAL DES RECETTES	140 744 797,37	116 825 879,58	0,00	23 918 917,79

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
110	02/06/2025	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
111	17/06/2025	1 375 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		4 875 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					111 397 791,98									
1641 Emprunts en euros (total)					111 397 791,98									
100	Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels	09/11/2021	01/07/2023	30/09/2023	3 600 000,00	F	Taux fixe à 0,63%	0,630	0,630	EUR	T	C	O	A-1
101	La banque postale	15/02/2022	28/04/2022	01/08/2022	900 000,00	F	Taux fixe à 0,79%	0,790	0,790	EUR	T	C	O	A-1
102	La banque postale	15/02/2022	28/04/2022	01/08/2022	700 000,00	F	Taux fixe à 0,79%	0,790	0,790	EUR	T	C	O	A-1
103	Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels	15/03/2022	29/04/2022	30/08/2022	900 000,00	F	Taux fixe à 0,76%	0,760	0,760	EUR	T	C	O	A-1
104	Caisse des Dépôts et Consignations	29/09/2022	29/09/2022	01/10/2023	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2,80%	2,800	2,800	EUR	T	X	O	A-1
105	Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels	09/04/2025	30/06/2026	30/09/2026	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3,19%	3,190	3,190	EUR	T	C	O	A-1
106	Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels	09/04/2025	30/06/2026	30/09/2026	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3,28%	3,280	3,280	EUR	T	C	O	A-1
107	Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels	10/04/2025	30/06/2026	30/09/2026	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3,58%	3,580	3,580	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
108	CA Corporate & Investment Bank	24/04/2025	29/05/2026	17/08/2026	2 000 000,00	C	Si 4% <= Euribor 3m alors Euribor 3m + 0,97% sinon Taux fixe à 3,38%	3,380	3,427	EUR	T	C	O	B-1
109	CA Corporate & Investment Bank	24/04/2025	30/12/2025	29/05/2026	4 000 000,00	C	Si 4% <= Euribor 3m alors Euribor 3m + 0,84% sinon Taux fixe à 3,30%	3,300	3,346	EUR	T	C	O	B-1
110	La banque postale	06/06/2025	24/07/2026	01/11/2026	3 500 000,00	V	Euribor 3m + 0,89%, flooré à 0,89%	2,861	2,901	EUR	T	C	O	A-1
111	La banque postale	25/06/2025	24/07/2026	01/11/2026	1 375 000,00	F	Taux fixe à 3,36%	3,360	3,360	EUR	T	C	O	A-1
112	Société Générale	24/06/2025	01/06/2026	01/09/2026	2 500 000,00	V	Euribor 3m + 0,70%, flooré à 2,70%	2,700	2,737	EUR	T	C	O	A-1
113	Société Générale	24/06/2025	01/06/2026	01/09/2026	2 500 000,00	V	Euribor 3m + 0,75%, flooré à 2,75%	2,750	2,788	EUR	T	C	O	A-1
114	Crédit Mutuel Océan	09/09/2025	24/12/2025	15/03/2026	1 500 000,00	F	Taux fixe à 2,98%	2,980	2,980	EUR	T	C	O	A-1
115	Crédit Mutuel Océan	09/09/2025	03/12/2025	15/03/2026	1 125 000,00	V	Livret A + 0,58%	2,280	2,280	EUR	T	C	O	A-1
116	Crédit Mutuel Océan	09/09/2025	03/12/2025	15/03/2026	1 000 000,00	V	Livret A + 0,58%	2,280	2,280	EUR	T	C	O	A-1
200	CA Corporate & Investment Bank	30/07/2007	30/07/2008	30/10/2008	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4,59%	4,590	4,667	EUR	T	P	O	A-1
59	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	22/05/2015	25/06/2015	25/09/2015	3 140 687,50	F	Taux fixe à 2,85%	2,850	2,890	EUR	T	C	O	A-1
62	CA Corporate & Investment Bank	12/02/2009	01/01/2011	01/04/2011	2 047 500,00	F	Taux fixe à 4,15%	4,150	4,208	EUR	T	C	O	A-1
66	CA Corporate & Investment Bank	28/08/2007	03/01/2011	01/04/2011	2 388 750,00	C	Si 5,25% <= Euribor 3m alors Euribor 3m sinon Taux fixe à 4,25%	4,250	4,309	EUR	T	C	O	B-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
72	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	06/11/2012	25/12/2012	25/03/2013	6 281 250,00	F	Taux fixe à 4,20%	4,200	4,270	EUR	T	C	O	A-1
81	Société de Financement Local	31/10/2012	01/01/2013	01/07/2013	3 044 250,00	F	Taux fixe à 4,85%	4,850	4,917	EUR	A	C	O	A-1
83	Société de Financement Local	31/10/2012	01/01/2013	01/01/2014	1 522 125,00	F	Taux fixe à 4,82%	4,820	4,887	EUR	A	C	O	A-1
84	Société de Financement Local	19/10/2012	01/01/2013	01/01/2014	1 522 125,00	F	Taux fixe à 3,95%	3,950	4,005	EUR	A	C	O	A-1
85	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	26/10/2012	25/12/2012	25/06/2013	1 823 625,00	F	Taux fixe à 4,20%	4,200	4,270	EUR	A	C	O	A-1
87	Société de Financement Local	23/06/2015	01/07/2015	01/01/2016	17 501 200,00	F	Taux fixe à 3,60%	3,600	3,650	EUR	A	C	O	A-1
88	CA Corporate & Investment Bank	21/08/2015	30/06/2017	29/09/2017	2 300 000,00	F	Taux fixe à 1,89%	1,890	1,916	EUR	T	C	O	A-1
89	La banque postale	11/08/2015	30/06/2016	01/10/2016	2 300 000,00	F	Taux fixe à 1,69%	1,690	1,690	EUR	T	C	O	A-1
90	Société Générale	21/08/2015	30/06/2016	30/09/2016	4 084 000,00	F	Taux fixe à 2,25%	2,250	2,288	EUR	T	C	O	A-1
92	Société de Financement Local	17/11/2016	01/01/2017	01/02/2017	5 105 566,48	F	Taux fixe à 2,80%	2,800	2,839	EUR	T	C	O	A-1
94	CA Corporate & Investment Bank	01/08/2019	20/08/2019	20/11/2019	4 500 000,00	V	Euribor 3m + 0,38%, capé à 0,88%, flooré à 0,28%	0,280	0,284	EUR	T	C	O	A-1
95	Crédit Agricole Atlantique Vendée	08/02/2021	16/02/2021	10/05/2021	1 600 000,00	F	Taux fixe à 0,35%	0,350	0,350	EUR	T	C	O	A-1
96	CA Corporate & Investment Bank	30/03/2021	01/04/2021	01/07/2021	6 236 713,00	F	Taux fixe à 0,79%	0,790	0,801	EUR	T	C	O	B-1
97	CA Corporate & Investment Bank	12/10/2021	30/06/2022	30/09/2022	2 800 000,00	F	Taux fixe à 0,44%	0,440	0,440	EUR	T	C	O	A-1
98	Société Générale	26/10/2021	30/12/2022	30/03/2023	2 800 000,00	F	Taux fixe à 0,44%	0,440	0,446	EUR	T	C	O	A-1
99	La banque postale	28/09/2021	29/12/2022	01/04/2023	2 800 000,00	F	Taux fixe à 0,51%	0,510	0,510	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					111 397 791,98									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		41 757 051,44					7 121 328,59	798 736,62	0,00	329 879,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		41 757 051,44					7 121 328,59	798 736,62	0,00	329 879,18
100	N	0,00	A-1	3 000 000,00	12,50	F	Taux fixe à 0,63%	0,630	240 000,00	19 845,00	0,00	52,50
101	N	0,00	A-1	585 000,00	6,34	F	Taux fixe à 0,79%	0,790	90 000,00	5 065,88	0,00	770,25
102	N	0,00	A-1	455 000,00	6,34	F	Taux fixe à 0,79%	0,790	70 000,00	3 940,13	0,00	599,08
103	N	0,00	A-1	585 000,00	6,42	F	Taux fixe à 0,76%	0,760	90 000,00	4 873,50	0,00	382,85
104	N	0,00	A-1	1 778 706,72	12,76	F	Taux fixe à 2,80%	2,800	112 174,31	51 238,69	0,00	12 322,31
105	N	0,00	A-1	0,00	7,50	F	Taux fixe à 3,19%	3,190	0,00	0,00	0,00	0,00
106	N	0,00	A-1	0,00	9,50	F	Taux fixe à 3,28%	3,280	0,00	0,00	0,00	0,00
107	N	0,00	A-1	0,00	15,51	F	Taux fixe à 3,58%	3,580	0,00	0,00	0,00	0,00
108	N	0,00	B-1	0,00	9,63	C	Si 4% <= Euribor 3m alors Euribor 3m + 0,97% sinon Taux fixe à 3,38%	3,380	0,00	0,00	0,00	0,00
109	N	0,00	B-1	4 000 000,00	7,63	C	Si 4% <= Euribor 3m alors Euribor 3m + 0,84% sinon Taux fixe à 3,30%	3,300	0,00	0,00	0,00	641,20
110	N	0,00	A-1	0,00	7,59	V	Euribor 3m + 0,89%, flooré à 0,89%	2,916	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
111	N	0,00	A-1	0,00	9,59	F	Taux fixe à 3,36%	3,360	0,00	0,00	0,00	0,00
112	N	0,00	A-1	0,00	7,42	V	Euribor 3m + 0,70%, flooré à 2,70%	2,726	0,00	0,00	0,00	0,00
113	N	0,00	A-1	0,00	10,42	V	Euribor 3m + 0,75%, flooré à 2,75%	2,776	0,00	0,00	0,00	0,00
114	N	0,00	A-1	1 500 000,00	6,96	F	Taux fixe à 2,98%	2,980	0,00	0,00	0,00	869,17
115	N	0,00	A-1	1 125 000,00	8,96	V	Livret A + 0,58%	2,280	0,00	843,29	0,00	1 140,00
116	N	0,00	A-1	1 000 000,00	9,96	V	Livret A + 0,58%	2,280	0,00	749,59	0,00	1 013,33
200	N	0,00	A-1	875 587,00	7,58	F	Taux fixe à 3,88%	3,880	92 058,00	17 572,28	0,00	5 945,24
59	N	0,00	A-1	1 013 125,00	4,99	F	Taux fixe à 2,85%	2,850	202 625,00	32 928,47	0,00	561,44
62	N	0,00	A-1	537 469,00	5,01	F	Taux fixe à 4,15%	4,150	102 375,00	9 984,64	0,00	5 700,16
66	N	0,00	B-1	627 047,00	5,01	C	Si 5,25% <= Euribor 3m alors Euribor 3m sinon Taux fixe à 4,25%	4,250	119 437,00	12 421,51	0,00	6 106,03
72	N	0,00	A-1	1 926 250,00	5,74	F	Taux fixe à 4,20%	4,200	335 000,00	90 927,38	0,00	1 573,10
81	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4,85%	4,850	1 014 750,00	49 898,92	0,00	0,00
83	N	0,00	A-1	507 375,00	5,01	F	Taux fixe à 4,82%	4,820	84 562,50	29 006,91	0,00	24 795,13
84	N	0,00	A-1	507 375,00	5,01	F	Taux fixe à 3,95%	3,950	84 562,50	23 771,22	0,00	20 319,66
85	N	0,00	A-1	506 562,50	4,48	F	Taux fixe à 4,20%	4,200	101 312,50	25 885,34	0,00	11 228,80
87	N	0,00	A-1	6 044 200,00	5,01	F	Taux fixe à 3,60%	3,600	1 145 700,00	263 150,34	0,00	220 613,30
88	N	0,00	A-1	345 000,00	1,50	F	Taux fixe à 1,89%	1,890	230 000,00	2 198,47	0,00	36,23
89	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 1,69%	1,690	191 666,63	1 619,58	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
90	N	0,00	A-1	2 144 100,00	10,50	F	Taux fixe à 2,25%	2,250	204 200,00	51 818,95	0,00	268,01
92	N	0,00	A-1	1 570 943,56	3,84	F	Taux fixe à 2,80%	2,800	392 735,88	51 554,22	0,00	7 453,25
94	N	0,00	A-1	482 142,75	0,64	V	Euribor 3m + 0,38%, capé à 0,88%, flooré à 0,28%	0,880	642 857,16	3 104,02	0,00	495,00
95	N	0,00	A-1	966 666,73	7,12	F	Taux fixe à 0,35%	0,350	133 333,32	3 675,00	0,00	479,31
96	N	0,00	B-1	4 319 501,18	8,26	C	Si 4,5% <= Euribor 3m alors Euribor 3m sinon Taux fixe à 0,35%	0,350	461 978,79	14 744,08	0,00	3 863,55
97	N	0,00	A-1	1 575 000,00	4,49	F	Taux fixe à 0,44%	0,440	350 000,00	7 892,50	0,00	19,25
98	N	0,00	A-1	1 750 000,00	5,00	F	Taux fixe à 0,44%	0,440	350 000,00	8 781,21	0,00	42,78
99	N	0,00	A-1	2 030 000,00	7,01	F	Taux fixe à 0,51%	0,510	280 000,00	11 245,50	0,00	2 588,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		41 757 051,44					7 121 328,59	798 736,62	0,00	329 879,18

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
108	CA Corporate & Investment Bank	2 000 000,00	0,00	1	11,00		Si 4% <= Euribor 3m alors Euribor 3m + 0,97% sinon Taux fixe à 3,38%	Si 4% <= Euribor 3m alors Euribor 3m + 0,97% sinon Taux fixe à 3,38%	0,00	Si 4% <= Euribor 3m alors Euribor 3m + 0,97% sinon Taux fixe à 3,38%	3,380	0,00	0,00	0,00
109	CA Corporate & Investment Bank	4 000 000,00	4 000 000,00	1	9,00		Si 4% <= Euribor 3m alors Euribor 3m + 0,84% sinon Taux fixe à 3,30%	Si 4% <= Euribor 3m alors Euribor 3m + 0,84% sinon Taux fixe à 3,30%	0,00	Si 4% <= Euribor 3m alors Euribor 3m + 0,84% sinon Taux fixe à 3,30%	3,300	0,00	0,00	9,58
66	CA Corporate & Investment Bank	2 388 750,00	627 047,00	1	20,00	02/01/2026 - 02/01/2031	Taux fixe à 4,25%	Si 5,25% <= Euribor 3m alors Euribor 3m sinon Taux fixe à 4,25%	0,00	Si 5,25% <= Euribor 3m alors Euribor 3m sinon Taux fixe à 4,25%	4,250	12 421,51	0,00	1,50

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
96	CA Corporate & Investment Bank	6 236 713,00	4 319 501,18	1	13,00	01/04/2021 - 01/04/2025	Taux fixe à 0,79%	Si 4,5% <= Euribor 3m alors Euribor 3m sinon Taux fixe à 0,35%	0,00	Si 4,5% <= Euribor 3m alors Euribor 3m sinon Taux fixe à 0,35%	0,350	14 744,08	0,00	10,34
TOTAL (B)		14 625 463,00	8 946 548,18						0,00			27 165,59	0,00	21,42
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		14 625 463,00	8 946 548,18						0,00			27 165,59	0,00	21,43

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	33	0	0	0	0	
	% de l'encours	78,55	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	32 810 503,26	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	21,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 946 548,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial			Contrat renégocié	Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis		
L	2033 Annonces sans suite	5	24/06/2025
L	204 Subvention des acquisitions de materiels de compostage	3	24/06/2025
L	204 Autres subventions d'equipement	10	24/06/2025
L	2051 Logiciels et sites internet	3	24/06/2025
L	2088 Autres incorporels (creation video notamment)	4	24/06/2025
L	2121 Plantations	15	24/06/2025
L	2128 Alveoles ISD	3	24/06/2025
L	2128 Demolition, terrassement, voirie et reseaux divers	20	24/06/2025
L	2128 Lagunes	10	24/06/2025
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	24/06/2025
L	213 Batiments - Genie civil	20	24/06/2025
L	213 Batiments - Fluides/incendie	15	24/06/2025
L	213 Batiments - Signalétique	5	24/06/2025
L	213 Autres constructions	15	24/06/2025
L	213 Blocs beton	10	24/06/2025
L	21578 Installations et matériels de sécurité	10	24/06/2025
L	2158 Process traitement (CTR, UVEOR, tri et CSR)	10	24/06/2025
L	2158 Process lixiviats	10	24/06/2025
L	2158 Process biogaz	15	24/06/2025
L	2158 Engins TP	5	24/06/2025
L	2158 Materiel compostage	3	24/06/2025
L	2158 Materiel divers	7	24/06/2025
L	2181 Constructions modulaires	10	24/06/2025
L	2182 Vehicules	4	24/06/2025
L	2183 Materiel informatique	3	24/06/2025
L	2184 Mobilier et bureaux	3	24/06/2025
L	2185 Materiel de telephonie	3	24/06/2025
L	2188 Autres corporels	5	24/06/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	524 160,00	473 715,00	29 747,97
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	5 645 863,40	1 209 827,84	403 275,96

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					524 160,00	473 715,00										13 142,97	16 605,00	
	2025	C C	Garantie emprunt UNITRI	Caisse d'Epargne Bretagne Pays de la Loire	57 600,00	56 880,00	20,00	T	V	Taux Livret A +marge 0,6%	3,600	V	Taux Livret A +marge 0,6%	3,600	A-1	EUR	1 736,48	720,00
	2023	C C	Garantie emprunt UNITRI	Caisse d'Epargne Bretagne Pays de la Loire	61 200,00	59 287,50	8,00	T	V	E3M +marge 0,8%	4,608	V	E3M +marge 0,8%	3,680	A-1	EUR	1 942,63	1 912,50
	2023	C C	Garantie emprunt UNITRI	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charentes	57 600,00	56 880,00	20,00	T	V	Taux Livret A +marge 0,6%	3,600	V	Taux Livret A +marge 0,6%	3,600	A-1	EUR	1 706,56	720,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
		C C	Garantie emprunt UNITRI	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charentes	61 200,00	59 287,50	8,00	T	V	E3M +marge 0,8%	4,608	V	E3M +marge 0,8%	3,680	A-1	EUR	437,92	1 912,50
	2025	C C	Garantie emprunt UNITRI	Arkea	8 640,00	7 830,00	8,00	T	V	e3m+marge 1,3%	3,829	V	e3m+marge 1,3%	0,000	A-1	EUR	214,41	810,00
	2025	C C	Garantie emprunt UNITRI	Arkea	40 320,00	6 480,00	20,00	T	F	taux fixe 3,68%	3,680	F	taux fixe 3,68%	3,680	A-1	EUR	0,00	0,00
	2024	C C	Garantie emprunt UNITRI	La Societe Generale	115 200,00	112 320,00	20,00	T	C	Max (Inflation fr - 4%, E3M +0,9%)	4,860	C	Max (Inflation fr - 4%, E3M +0,9%)	3,780	A-2	EUR	3 113,61	2 880,00
	2024	C C	Garantie emprunt UNITRI	La Societe Generale	122 400,00	114 750,00	8,00	T	F	taux fixe 4,09%	4,090	F	taux fixe 4,09%	4,090	A-1	EUR	3 991,36	7 650,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					524 160,00	473 715,00											13 142,97	16 605,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					5 645 863,40	1 209 827,84	403 275,96
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					5 645 863,40	1 209 827,84	403 275,96
A l'exception de ceux reçus des entreprises					5 645 863,40	1 209 827,84	403 275,96
2015	FONDS DE SOUTIEN - EMPRUNT	AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENTS	14	A	5 645 863,40	1 209 827,84	403 275,96
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	316 485,38	
Personnes de droit privé	25 916,07	
Associations	25 916,07	
AFLECH	110,33	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 18
ALSCL AMICALE LAIQUE	121,50	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 44
AMICALE DU PORT DE JARD	77,76	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 41
AMICALE LAIQUE DE BOURNEZEAU	74,36	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 26
AMICALE LAIQUE THORIGNY	94,52	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 25
AMICALE RESIDENTS EHPAD ERABLES	68,00	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 30
AMIS INSTITUT SAINT JOSEPH AU VI	132,45	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 10
APEL ST JOSEPH	238,86	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 27
ASSOCIATION DU RALLYE VENDEEN	357,71	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 19
ASSOCIATION FETE DU FOLKLORE ET	422,10	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 31
BASKET CLUB LES ACHARDS	100,96	2024-D150 SUBV LOCATION RECYC DOSSIER 1
BATTERIE FANFARE L ESPERANCE	241,84	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 3
CAUE	5 000,00	2024-C032 UN JARDIN PLEIN DE VIE
CHAUCHE VTT	207,90	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 1
COLLECTIF AMIS CIGOGNES MARAIS B	54,72	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 34
COMITE DE JUMELAGE LES SABLES SC	76,80	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 50
COMITE DES FETES DE MONTOURNAIS	139,32	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 39
COMITE DES FETES LA VERRIE	114,36	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 49
COMITE DES FETES ST AUBIN LA PLA	219,20	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 14
COMITE DES FETES ST JUIRE	101,23	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 45
COMITE DES FETES ST MARTIN LARS	174,31	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 38
ECOLE PRIVEE SACRE COEUR DE DOMP	143,94	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 15
ECOLE SACRE COEUR DE SALIGNY	43,20	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 23
EVEIL SPORTIF FLORENTIN VOLLEY B	455,56	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 11
FETE INTER QUARTIER SPICEENNE	173,49	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 8
FOOTBALL CLUB SALIGNY	204,93	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 9
FOYER RURAL DE SAINTE FOY	129,75	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 47
KOCOON ENSEMBLE AUTREMENT	108,66	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 5
L ILE OH PTIS LOUSTICS	76,32	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 6
LES CHEMINS DE LA DETENTE	390,55	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 29
LES MUSICIENS DE GRASLA	132,00	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 4
LES SABLES VENDEE TRIATHLON	190,26	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 46
NORDIC TERRE OCEANE	54,27	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 2

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
OGEC AIZENAY	84,00	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 42
OGEC BOUPERE	137,70	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 37
OGEC DES LANDES GENUSSON	267,95	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 32
OGEC DU SACRE COEUR	261,78	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 28
OGEC ECOLE ETRE ET DEVENIR	73,50	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 24
OGEC LA BRUFFIERE	410,80	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 7
OGEC LA FAMILIALE	58,50	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 21
OGEC LA FLORENTINE	114,64	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 33
OGEC LA MEILLERAIE TILLAY	58,05	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 35
OGEC MOUTIERS SUR LE LAY	244,60	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 16
OGEC SAINT LAURENT	110,40	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 22
OGEC SAINT MAURICE LE GIRARD	59,04	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 17
OGEC ST ANDRE GOULE D OIE	84,86	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 36
OGEC ST LAURENT SUR SEVRE	138,60	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 13
SMASH BASKET VENDEE SUD LOIRE	65,25	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 12
TERRE ATTITUDE VENDEE	3 358,40	2025-C020 CONV FETE AGRICULTURE
TRIVABIEN	10 000,00	2011-D011 SUBVENTION FONCTIONNEMENT
UNION SPORTIVE GOULEDOISIENNE	156,84	2024-D149 SUBV LOCATION VT DOSSIER 40
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	290 569,31	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	4 487,70	
COMMUNE DE L'ILE D'YEU	4 000,00	2018-D150 CITEO EMB SOUTIEN AMB 2024
COMMUNE DE L'ILE D'YEU	487,70	2018-D151 CITEO EMB SOUTIEN COM 2024
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	229 721,61	
CC DE L'ILE DE NOIRMOUTIER	921,90	2018-D151 CITEO EMB SOUTIEN COM 2024
CC DU PAYS DE MORTAGNE SUR SEVRE	4 000,00	2018-D150 CITEO EMB SOUTIEN AMB 2024
CC DU PAYS DE MORTAGNE SUR SEVRE	2 807,20	2018-D151 CITEO EMB SOUTIEN COM 2024
CC DU PAYS DES HERBIERS	3 054,30	2018-D151 CITEO EMB SOUTIEN COM 2024
CC OCEAN MARAIS DE MONTS	8 000,00	2018-D150 CITEO EMB SOUTIEN AMB 2024
CC OCEAN MARAIS DE MONTS	1 975,50	2018-D151 CITEO EMB SOUTIEN COM 2024
CC PAYS DES ACHARDS	8 000,00	2018-D150 CITEO EMB SOUTIEN AMB 2024
CC PAYS DES ACHARDS	1 981,90	2018-D151 CITEO EMB SOUTIEN COM 2024
CC SUD VENDEE LITTORAL	5 524,70	2018-D151 CITEO EMB SOUTIEN COM 2024
CC VIE ET BOULOGNE	4 000,00	2018-D150 CITEO EMB SOUTIEN AMB 2024

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CC VIE ET BOULOGNE	4 585,10	2018-D151 CITEO EMB SOUTIEN COM 2024
CC VIE ET BOULOGNE	5 000,00	2023-D169 PROG SOUTIEN ETUDE RECYCLERIE
CHALLANS GOIS COMMUNAUTE	4 972,30	2018-D151 CITEO EMB SOUTIEN COM 2024
LA ROCHE SUR YON AGGLOMERATION	9 827,30	2018-D151 CITEO EMB SOUTIEN COM 2024
LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATIO	5 795,30	2018-D151 CITEO EMB SOUTIEN COM 2024
LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION	12 000,00	2018-D150 CITEO EMB SOUTIEN AMB 2024
PAYS DE SAINT GILLES AGGLOMERATI	5 240,70	2018-D151 CITEO EMB SOUTIEN COM 2024
PAYS DE SAINT GILLES AGGLOMERATION	4 000,00	2018-D150 CITEO EMB SOUTIEN AMB 2024
SYCLEA (SCOM)	8 000,00	2018-D150 CITEO EMB SOUTIEN AMB 2024
SYCLEA (SCOM)	7 222,30	2018-D151 CITEO EMB SOUTIEN COM 2024
SYCODEM SUD VENDEE	16 000,00	2018-D150 CITEO EMB SOUTIEN AMB 2024
SYCODEM SUD VENDEE	5 152,60	2018-D151 CITEO EMB SOUTIEN COM 2024
SYDEV SYNDICAT DEPMTAL D ENERGIE	46 099,21	2023-C033 VENDEE TRANSITIONS
TERRES DE MONTAIGU CA	12 000,00	2018-D150 CITEO EMB SOUTIEN AMB 2024
TERRES DE MONTAIGU CA	5 010,20	2018-D151 CITEO EMB SOUTIEN COM 2024
TRIVALIS	12 500,00	REVERSEMENT SUBVENTIONS AU BA 71401
TRIVALIS	10 500,00	REVERSEMENT SUBVENTIONS AU BA 71401
VENDEE GRAND LITTORAL	12 000,00	2018-D150 CITEO EMB SOUTIEN AMB 2024
VENDEE GRAND LITTORAL TALMONT MO	3 551,10	2018-D151 CITEO EMB SOUTIEN COM 2024
Autres	56 360,00	
GIP GEO VENDEE	15 408,00	2024-C033 SUBVENTION JUMEAU NUMERIQUE
GIP GEO VENDEE	35 952,00	2024-C033 SUBVENTION JUMEAU NUMERIQUE
GIP VENDEE NUMERIQUE	5 000,00	2025-C019 SUBVENTION FONDS INCLUSION

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		24,00	0,00	24,00	23,60	0,00	23,60
Adjoint administratif	C	3,00	0,00	3,00	2,90	0,00	2,90
Adjoint administratif ppal de 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	7,90	0,00	7,90
Adjoint administratif ppal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	1,40	0,00	1,40
Attaché ppal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services emploi fonctionnel	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	0,90	0,00	0,90
Rédacteur ppal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,60	0,00	2,60
Rédacteur ppal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,60	0,00	21,60	18,20	0,00	18,20
Adjoint technique	C	0,80	0,00	0,80	2,70	0,00	2,70
Adjoint technique ppal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique ppal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur général	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Technicien ppal de 1ère classe	B	5,80	0,00	5,80	5,60	0,00	5,60
Technicien ppal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		45,60	0,00	45,60	41,80	0,05	41,85

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
04/12/2018 - Adhésion SPL - participation au capital social	UNITRI	SPL UNITRI	SPL	58 154,00
06/07/2021 - Adhésion SAS - participation au capital social	VENDEE TRI ENERGIE	SAS VENDEE TRI ENERGIE	SAS	2 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	8 462 462,34
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-459 117,83
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	8 003 344,51

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	3 728 935,18
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	8 003 344,51
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	11 732 279,69

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	7 067 612,00	6 878 686,43	629 109,45	7 507 795,88
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	12 281 637,00	11 588 631,58	0,00	11 588 631,58
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	5 214 025,00	4 709 945,15	-629 109,45	4 080 835,70
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	8 462 462,34			8 462 462,34
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	3 728 935,18	3 728 935,18		3 728 935,18
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	12 191 397,52			12 191 397,52
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				16 272 233,22

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		7 067 612,00	I 6 878 686,43
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		6 229 506,00	6 047 554,43
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	6 229 506,00	6 047 554,43
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		838 106,00	831 132,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	838 106,00	831 132,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		12 281 637,00	III 11 588 631,58
Ressources propres externes de l'année (a)		1 937 077,00	1 934 951,65
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2745	Avances remboursables	0,00	29 077,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 937 077,00	1 905 874,65
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		10 344 560,00	9 653 679,93
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	90 113,67
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00	990,00
28041481	<i>Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel</i>	0,00	1 748,84
28041482	<i>Subv.Autres cnes: Bâtiments, installations</i>	0,00	32 681,00
28041581	<i>Autres grpts-Biens mob., mat. et études</i>	0,00	174 360,60
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installé°</i>	0,00	4 181,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00	15 674,00
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	0,00	7 184,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	0,00	470,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	0,00	2 342 389,15

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281321	Immeubles de rapport	0,00	653 006,00
281351	Bâtiments publics	0,00	30 127,32
281352	Bâtiments privés	0,00	163 767,04
28138	Autres constructions	0,00	1 409 866,92
281578	Autre matériel technique	0,00	736,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 344 560,00	4 218 553,09
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	8 385,01
281828	Autres matériels de transport	0,00	77 735,98
281838	Autre matériel informatique	0,00	27 198,15
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	22 024,34
28185	Matériel de téléphonie	0,00	948,40
28188	Autres immo. corporelles	0,00	8 206,09
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	0,00	363 333,33
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
2018-010-ISD TSG	AMGT CB10-CB12 ET REHAB CB8-CB11 - ISD TALLUD	1003	2 293 949,77	-65 307,32	-1 989 201,48	0,00	0,00	-1 989 201,48	206 959,07	-2 196 160,55
2021-017-ISD SFL	AMGT CB10-CB12 ET REHAB CB9-CB10 - ISD STE FLAIVE	1003	2 174 775,62	-35 233,27	-1 709 577,60	0,00	0,00	-1 709 577,60	295 965,08	-2 005 542,68
2020-016-ISD SCL	AMGT CB10-CB12-CB14 ET REHAB CB5-CB8 - ISD ST CHRISTOPHE	1003	3 868 259,58	32 000,00	-1 728 558,28	0,00	0,00	-1 728 558,28	1 562 311,99	-3 290 870,27
2023-022-ISD TSG	AMGT CB13 ET REHAB CB12 - ISD TALLUD	1003	942 000,00	67 895,00	-406 760,23	0,00	0,00	-406 760,23	224 517,62	-631 277,85
2025-032-ISD SFL	AMGT CB13-CB14-CB15 ET REHAB CB11-CB12 - ISD STE FLAIVE	1003	0,00	2 103 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 798,28	-2 798,28
2025-033-ISD TSG	AMGT CB14-CB15-CB16 ET REHAB CB13-CB14 - ISD TALLUD	1003	0,00	1 981 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 274,72	-8 274,72
2021-018-ISD PIN	AMGT ET REHAB CB9-CB10 ISD PINEAUX	1003	2 382 689,08	680 426,57	-1 663 234,89	0,00	0,00	-1 663 234,89	217 239,59	-1 880 474,48
2018-015-CSR TVL	CONSTRUCTION CSR OM	1008	20 022 000,00	212 000,00	-18 663 559,93	0,00	0,00	-18 663 559,93	1 525 363,01	-20 188 922,94
2018-001-TMB TVL	CONSTRUCTION TMB TRIVALANDES	1001	36 952 141,00	0,00	-36 812 141,00	0,00	0,00	-36 812 141,00	0,00	-36 812 141,00
2025-034-DSP NM	DSP PRAIRIE DE MAUVES - NANTES METROPOLE	1002	0,00	18 609 742,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 974 770,00	-1 974 770,00
2024-030-DIVERS	ETUDES, TRAVAUX ET ACQUISITIONS DIVERS CTR 2024-2026	1006	1 485 000,00	-39 244,86	-212 062,64	0,00	0,00	-212 062,64	961 937,30	-1 173 999,94
2024-028-DIVERS	ETUDES, TRAVAUX ET ACQUISITIONS DIVERS ISD 2024-2026	1003	648 050,00	640 335,78	-104 085,78	0,00	0,00	-104 085,78	285 366,13	-389 451,91
2024-025-DIVERS	ETUDES, TRAVAUX ET ACQUISITIONS DIVERS PF 2024-2026	1001	44 000,00	224 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 620,00	-144 620,00
2024-027-DIVERS	ETUDES, TRAVAUX ET ACQUISITIONS DIVERS TMB 2024-2026	1001	940 000,00	420 728,51	-14 128,51	0,00	0,00	-14 128,51	30 902,14	-45 030,65
2022-019-VDT	EXTENSION VENDEE TRI	1005	31 025 000,00	29 333,92	-144 080,29	0,00	0,00	-144 080,29	15 297 244,41	-15 441 324,70

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
2024-024-PF COMP	PLATEFORME BIODECHETS GIVRAND	1001	1 466 500,00	-625 336,38	-12 499,50	0,00	0,00	-12 499,50	548 083,29	-560 582,79
2025-035-MGP UVE	RENOUVELLEMENT DES MGP DES 2 UVEOR	1001	0,00	5 510 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 524,56	-60 524,56
2022-020-SUBV CO	SUBVENTION DES COMPOSTEURS ET PAVILLONS 2022-2026	1001	480 000,00	480 000,00	-253 044,25	0,00	0,00	-253 044,25	284 474,08	-537 518,33
2022-021-SUBV RE	SUBVENTIONS RECYCLERIES 2022 - 2027	1006	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 998,63	-82 998,63
2024-029-TFT BIO	TRANSFERT BIODECHETS	1006	525 000,00	-454 736,54	-34 531,04	0,00	0,00	-34 531,04	35 732,42	-70 263,46
2024-031-CSR TTV	UNITE PREPARATION CSR TTV	1008	200 000,00	-177 941,09	-4 374,75	0,00	0,00	-4 374,75	17 684,16	-22 058,91
2024-026-VOIE TV	VOIE ACCES TRIVALANDES	1001	873 100,00	1 532,14	-7 816,07	0,00	0,00	-7 816,07	270 553,83	-278 369,90
TOTAL			107 222 465,05	29 594 194,46	-63 759 656,24	0,00	0,00	-63 759 656,24	24 038 320,31	-87 797 976,55

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
2024-001-CBF DEC	CARTON BOIS FERAILLE ULTIME PAPIER VERRE 2024-2026	011	17 377 371,96	-11 723 330,29	-5 016 242,25	0,00	0,00	-5 016 242,25	0,00	-5 016 242,25
2024-002-DVS DEC	DECHETS VERTS ET SOUCHES 2024-2026	011	8 563 653,03	-6 023 082,84	-2 830 984,43	0,00	0,00	-2 830 984,43	0,00	-2 830 984,43
2025-003-DECHETE	MARCHES D'EXPLOITATION DE DECHETERIE	011	0,00	41 158 987,37	0,00	0,00	0,00	0,00	9 438 833,55	-9 438 833,55
2025-006-YEU	MARCHES DE L'ILE D'YEU DONT TRANSPORT MARITIME	011	0,00	6 091 388,71	0,00	0,00	0,00	0,00	1 535 373,76	-1 535 373,76
2025-004-TRI	MARCHES DE VENDEE TRI, EXPORT, UNITRI ET REFUS	011	0,00	64 681 311,28	0,00	0,00	0,00	0,00	13 222 663,18	-13 222 663,18
2025-005-CTR-TRA	TRANSFERT ET TRANSPORT (HORS ILE D'YEU)	011	0,00	27 026 159,27	0,00	0,00	0,00	0,00	4 157 155,41	-4 157 155,41
2025-007-ULTIMES	UVEOR, EXPORT OMR ET ISD	011	0,00	62 528 057,73	0,00	0,00	0,00	0,00	12 383 091,71	-12 383 091,71
TOTAL			25 941 024,99	183 739 491,23	-7 847 226,68	0,00	0,00	-7 847 226,68	40 737 117,61	-48 584 344,29

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	82 998,60	0,00	0,00	82 998,60	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	198 548,40	0,00	0,00	198 548,40	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	26 893,80	0,00	0,00	26 893,80	0,00	0,00
A125	Constructions	252 117,00	0,00	0,00	252 117,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	560 246,90	0,00	0,00	560 246,90	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	137 608,50	0,00	0,00	137 608,50	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 862 089,20	0,00	0,00	3 862 089,20	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 120 502,40	0,00	0,00	5 120 502,40	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	82 998,60	0,00	82 998,60	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	198 548,40	0,00	170 139,20	0,00	28 409,20
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	26 893,80	0,00	26 893,80	0,00	0,00
A125	Constructions	252 117,00	0,00	252 117,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	560 246,90	0,00	560 246,90	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	137 608,50	0,00	137 608,50	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 862 089,20	0,00	3 862 089,20	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 120 502,40	0,00	5 092 093,20	0,00	28 409,20

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	82 998,60	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	198 548,40	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	26 893,80	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	252 117,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	560 246,90	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	137 608,50	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 862 089,20	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 120 502,40	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	82 998,60	0,00	0,00	0,00	82 998,60
A110	Autres immobilisations incorporelles	198 548,40	0,00	197 558,40	990,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	26 893,80	0,00	15 031,90	3 175,00	8 686,90
A125	Constructions	252 117,00	0,00	252 117,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	560 246,90	0,00	0,00	130 733,90	429 513,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	137 608,50	0,00	0,00	125 055,20	12 553,30
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 862 089,20	0,00	3 862 089,20	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 120 502,40	0,00	4 326 796,50	259 954,10	533 751,80

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	240 743,30	0,00	0,00	240 743,30	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	4 879 759,10	0,00	0,00	4 879 759,10	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 120 502,40	0,00	0,00	5 120 502,40	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	240 743,30	0,00	240 743,30	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	4 879 759,10	0,00	4 851 349,90	0,00	28 409,20
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 120 502,40	0,00	5 092 093,20	0,00	28 409,20

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	240 743,30	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	4 879 759,10	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 120 502,40	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	240 743,30	0,00	20 136,20	125 055,20	95 551,90
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	4 879 759,10	0,00	4 306 660,30	134 898,90	438 199,90
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 120 502,40	0,00	4 326 796,50	259 954,10	533 751,80

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
ISDND	ISDND STE FLAIVE	27/01/2021	01/01/2021	INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS
ISDND	ISDND ST CHRISTOPHE	27/01/2021	01/01/2021	INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS
ISDND	ISDND TALLUD STE GEMME	27/01/2021	01/01/2021	INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS

3 – Finances

3-1 Compte Financier Unique (CFU) 2025

Le compte financier unique 2025 sera soumis à l'approbation du comité syndical. Celui-ci sera préalablement étudié en commission gestion du 24 février 2026.

Le CFU 2025 propose un résultat de fonctionnement proche de l'exercice antérieur.

Les prévisions 2025 tablaient sur les éléments structurants suivants :

Le budget primitif 2025 atteignait 71.27 M€ en hausse de 4.777 M€ par rapport au BP 2024 (7.2 %). Toutefois, cette variation à la hausse n'avait pas impacté les contributions des adhérents qui restaient stables par rapport au voté 2024.

La section de fonctionnement 2025 est caractérisée par plusieurs éléments structurants :

Eléments défavorables/incertains

Hausse 2025 de la TGAP (+ 7 €/tonne + surtaxe régionale),

Contreperformance du flux sortant des emballages,

Retard d'encaissement et incertitudes sur les calculs REP PMCB : recettes rattachées à confirmer en 2026.

Eléments favorables

Tonnages inférieurs aux prévisions (dont ordures ménagères (OM) et tout-venant),

Rappel sur soldes antérieurs CITEO (2024),

Effet positif des Remboursements anticipés temporaires,

Prix de vente moins dégradés qu'attendu,

Stabilité de la masse salariale,

Amélioration des résultats financiers de la cogénération.

- **Données par chapitre**

- Charges :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	BP 2025	CFU 2025
011 - Charges à caractère général	52 534 785,82 €	49 030 109,40 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 863 800,00 €	3 108 893,06 €
014 - Atténuations de produits	1 686 000,00 €	1 365 408,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 344 560,00 €	9 677 379,93 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 910 481,09 €	1 818 237,94 €
66 - Charges financières	1 139 219,09 €	866 162,13 €
67 - Charges spécifiques	20 000,00 €	19 579,70 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	2 985 660,00 €	2 985 044,00 €
Total général	74 484 506,00 €	68 870 814,16 €

- Recettes :

Les participations sont la principale source de recettes de fonctionnement du syndicat (46.67 %). Le poids relatif des contributions des collectivités adhérentes diminue en parallèle de l'augmentation des soutiens (2024 : REP PMCB et nouveau barème CITEO) et du déploiement des coopérations intercommunales (2024 : CSR Trivalandes).

Les soutiens tirés des éco-organismes pèsent pour 29.05 % des produits en 2025. Leur part connaît un rebond en 2024 sous l'effet notable de la mise en œuvre progressive de la REP PMCB conjugué au rappel de solde 2023 de CITEO. Cet effet de hausse était attendu.

Les reventes (chapitre 70) constituent le troisième bloc de ressources. Celui-ci s'est montré en baisse de 1.3 M€ par rapport à 2024. Cette baisse est portée notamment par la chute du prix du verre qui a généré une perte de 0.682 M€

Les reventes passent ainsi en 2025 sous la barre des 10 % des recettes (9.19 %). C'est le niveau le plus bas enregistré avec 2020.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Fonctions	BP 2025	CFU 2025
002 - Résultat de fonctionnement reporté	750 000,00 €	- €
013 - Atténuations de charges	76 880,00 €	88 481,28 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000 606,00 €	992 433,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 047 504,57 €	8 590 792,13 €
74 - Dotations et participations	61 429 755,40 €	60 252 296,67 €
75 - Autres produits de gestion courante	688 760,03 €	728 183,83 €
76 - Produits financiers	511 000,00 €	512 112,01 €
77 - Produits spécifiques	405 000,00 €	415 086,08 €
78 - Reprises sur amortissements et provisions	575 000,00 €	573 690,05 €
Total général	74 484 506,00 €	72 153 075,05 €

Section investissement :

SECTION INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
040 - Opérations d'ordre entre sections	992 433,00 €	9 677 379,93 €
041 - Opérations patrimoniales	13 805 124,01 €	13 805 124,01 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves		3 728 935,18 €
13 - Subventions d'investissement		829 568,79 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	13 047 554,43 €	13 551 225,97 €
20 - Immobilisations incorporelles	432 173,39 €	
204 - Subventions d'équipement versées	1 463 038,46 €	
21 - Immobilisations corporelles	1 787 756,70 €	
23 - Immobilisations en cours	19 837 355,93 €	
27 - Autres immobilisations financières		1 934 951,65 €
26 - Participations et créances	29 077,00 €	
Total général	51 394 512,92 €	43 527 185,53 €

Résultat	-	7 867 327,39 €
Report N-1 (001)		8 462 462,34 €
Clôture		595 134,95 €

- Des dépenses d'équipements portées par Vendée Tri :

DEPENSES D'EQUIPEMENT	
1001 - COMPOSTAGE	1 052 798,02 €
1003 - ENFOUISSEMENT TECHNIQUE	2 803 432,48 €
1005 - TRI DES EMBALLAGES	15 297 244,41 €
1006 - CENTRE DE TRANSFERT	997 669,72 €
1008 - CSR	1 544 932,97 €
HORS OPERATION	361 208,42 €
Total général	22 057 286,02 €

Budget annexe :

Fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	BP 2025	CFU 2025
011 - Charges à caractère général	695 667,81 €	83 480,67 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	402 023,00 €	49 141,30 €
Total général	1 097 690,81 €	132 621,97 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Fonctions	BP 2025	CFU 2025
002 - Résultat de fonctionnement reporté		
013 - Atténuations de charges		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		
74 - Dotations et participations	82 743,70 €	- €
75 - Autres produits de gestion courante	1 014 947,11 €	1 145 619,00 €
76 - Produits financiers		
Total général	1 097 690,81 €	1 145 619,00 €

Investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	BP 2025	CFU 2025
20 - Immobilisations incorporelles	22 600,00 €	1 530,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	825 572,00 €	- €
Total général	848 172,00 €	1 530,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Fonctions	BP 2025	CFU 2025
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		
041 - Opérations patrimoniales		
10 - Dotations, fonds divers et réserves		
13 - Subventions d'investissement	848 172,00 €	- €
Total général	848 172,00 €	- €

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	132 621,97 €	1 530,00 €
RECETTES	1 145 619,00 €	- €
RESULTAT EXECUTION	1 012 997,03 €	- 1 530,00 €
REPORT N-1	- €	- €
RESULTAT CLOTURE	1 012 997,03 €	- 1 530,00 €

→ Sur proposition du Président, il appartiendra au comité syndical de délibérer pour valider le compte financier unique (CFU) ainsi que les états à la clôture du 31 décembre 2025 des provisions, et consignations.